

---

# Évaluation de la réponse de l'UNFPA à la crise en Syrie (2011-2018)

Bureau de l'évaluation de l'UNFPA

2019

Entré dans sa huitième année, le conflit syrien a eu un effet profond sur l'ensemble de la région. À la fin de l'année 2017, 13,1 millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons originaires de Syrie avaient besoin d'une assistance humanitaire : 6,1 millions en Syrie, et 7 millions dans les pays environnants. Près de trois millions de Syriens vivent dans des zones assiégées et difficiles à atteindre, et sont susceptibles d'être victimes de graves violations en matière de protection.



**Réponse humanitaire de l'UNFPA en Syrie : bureaux de pays, bureaux régionaux, centre d'opérations régional, centre d'opérations interorganisations**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), présent en Syrie et dans les pays environnants avant le début de la crise en 2011, a considérablement renforcé sa présence et son activité au cours des années qui ont suivi afin de répondre aux besoins des femmes, des enfants et des hommes affectés par le conflit.

Dans le cadre de l'approche «Whole of Syria» des Nations Unies, l'UNFPA intervient tant en Syrie que dans les pays environnants. L'UNFPA cherche à répondre aux besoins des réfugiés dans les pays d'accueil ainsi qu'aux personnes déplacées par les lignes de conflit en Syrie par le biais d'opérations menées depuis Damas et d'opérations transfrontalières issues de centres situés en Jordanie et en Turquie.

## BUT ET APPROCHE

Devant l'ampleur et la durée de l'intervention humanitaire de l'UNFPA, de la visibilité de la crise, et des ressources consacrées à la réponse à cette dernière, le Bureau de l'évaluation de l'UNFPA a commandé une évaluation indépendante en 2017. L'évaluation a été menée par une équipe de quatre experts internationaux, aidés par des experts nationaux originaires des pays affectés, à savoir la Syrie, l'Irak, la Jordanie, le Liban et la Turquie, afin d'évaluer la contribution de l'UNFPA à la réponse humanitaire à la crise syrienne.

## POINTS CLÉS

**Malgré un démarrage tardif, l'intervention de l'UNFPA a été adaptée au fil du temps afin de répondre aux besoins des populations affectées, en donnant la priorité aux populations les plus difficiles à atteindre.**

- L'intervention de l'UNFPA a été plus efficace en termes de prestation de services que de prévention ;
- Les compétences de l'UNFPA en matière d'analyse des données démographiques n'ont pas été suffisamment utilisées.

**L'UNFPA a été un acteur clé dans la fourniture de services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive et de services de lutte contre la violence basée sur le genre à destination des femmes, des filles et des jeunes des pays affectés.**

- Les activités menées avec l'appui de l'UNFPA sont reçues positivement et comblent des lacunes dans les services essentiels.

- Cependant, le caractère incomplet des données de suivi ne permet pas de démontrer l'efficacité des activités.

**L'UNFPA documente insuffisamment l'analyse des aspects relatifs au genre et à l'inclusion ainsi qu'au respect du droit humanitaire international et des principes humanitaires dans la programmation de ses interventions.**

Les bureaux de pays cherchent à pallier ce problème, mais principalement en ce qui concerne la question du handicap. Les autres facteurs ne sont examinés que sporadiquement.

**Le manque de cohérence entre les approches respectives des bureaux de pays en matière d'intégration des hommes et des garçons dans les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) entrave la capacité de l'UNFPA à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.**

- L'interprétation divergente des stratégies de l'UNFPA par les bureaux de pays conduit à une hétérogénéité des pratiques dans la région.
- La position de l'UNFPA sur l'intégration des hommes et des garçons dans les programmes de lutte contre la VBG n'apparaît pas cohérente aux parties prenantes externes.

**L'action humanitaire en faveur des réfugiés est étroitement liée aux programmes de développement à plus long-terme, mais principalement au niveau national.**

**La qualité de la programmation et de la coordination en matière de lutte contre la violence basée sur le genre dans le cadre de l'approche «Whole of Syria» est particulièrement notable.**

- La grande qualité des documents et outils d'information produits par le centre régional de l'UNFPA à Amman constitue un très bon retour sur investissement, mais ces outils et documents pourraient être mieux exploités les en vue d'amener l'ensemble des acteurs humanitaires à considérer la lutte contre la VBG comme une intervention vitale.

**Le centre d'intervention régional de l'UNFPA a consenti moins d'attention et d'investissements à la coordination de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) qu'à la lutte contre la violence basée sur le genre.**

**Il existe un décalage entre l'émergence de l'UNFPA en tant que chef de file au niveau mondial sur les questions relatives aux jeunes, et ses priorités opérationnelles dans ce domaine au niveau national dans le cadre de sa réponse régionale à la crise syrienne.**


**L'UNFPA a obtenu un bon retour sur investissement à travers son centre d'intervention régional, particulièrement en ce qui concerne les domaines de la mobilisation des ressources, de la représentation, de la coordination, et de la gestion des données pour la lutte contre la violence basée sur le genre.**

- Le rôle et les fonctions du centre d'intervention régional n'ont cependant pas été révisés pour tenir compte de la capacité croissante des bureaux de pays.

**Les systèmes financiers et les structures opérationnelles de l'UNFPA n'ont pas contribué de manière optimale à l'efficacité de son action humanitaire.**

- La dépendance croissante des bureaux de pays à l'égard d'autres ressources, moins flexibles que les ressources ordinaires, constitue un frein à leur réactivité face à une crise évoluant rapidement.
- Le manque de flexibilité des systèmes et des structures internes de l'UNFPA a conduit les bureaux de pays à recourir de manière inadaptée aux procédures accélérées, au personnel de renfort (surge) et aux trousseaux d'urgence pour la santé de la procréation.

## FAITS EN BREF SUR L'ÉVALUATION

**338**   
DOCUMENTS EXAMINÉS



**5** NOTES DE PAYS: SYRIE, IRAK, JORDANIE, LIBAN, TURQUIE



**348**

PERSONNES INTERROGÉES: GOUVERNEMENTS, DONATEURS, ONG, AGENCES DES NATIONS UNIES



**397**

MEMBRES DE COMMUNAUTÉS LOCALES CONSULTÉS VIA DES GROUPES DE DISCUSSION: 80% DE FEMMES ET DE FILLES

**28**



RÉPONDANTS À UNE ENQUÊTE EN LIGNE

**2**   
ÉTUDES DE CAS

### RECOMMANDATIONS

#### L'UNFPA DEVRAIT...

- Lever les limites actuelles concernant le suivi des programmes, et utiliser son expertise en matière de traitement des données démographiques pour mieux mesurer et contextualiser les résultats de son action humanitaire.
  - Revoir les fonctions du centre d'intervention régional de l'UNFPA pour la crise en Syrie en tenant compte de l'évolution de la situation.
  - Clarifier sa position concernant l'inclusion des hommes et des garçons dans la lutte contre la VBG et veiller à la cohérence de cette position dans le cadre de la réponse régionale à la crise syrienne.
  - Faire du sous-secteur de la VBG dans le cadre de l'approche «Whole of Syria» un modèle pour l'exercice de ses responsabilités de coordination dans ce domaine à l'échelle mondiale.
  - Mettre au point un modèle permettant d'établir et de gérer les futurs centres d'intervention et de coordination.
- 
- Revoir l'utilisation des procédures accélérées, du personnel de renfort (surge) et des produits essentiels d'urgence, et continuer à plaider auprès des États Membres et des donateurs pour l'allocation d'un niveau adéquat de ressources ordinaires aux bureaux de pays engagés dans la réponse humanitaire à la crise syrienne.
  - Comblent le vide actuel en matière d'initiatives, de programmes et de coordination sur les questions relatives aux jeunes dans le cadre de l'action humanitaire régionale.
  - Allouer à la coordination de la SDSR les mêmes ressources et le même appui qu'à la coordination de la lutte contre la VBG.
- 
- Documenter les travaux d'analyse sur le genre et l'inclusion ainsi que l'alignement avec les principes humanitaires et le droit humanitaire international

**PRIORITÉ HAUTE**

**PRIORITÉ MOYENNE**

**PRIORITÉ BASSE**

# INSTANTANÉ D'ÉVALUATION



## ATTEINDRE

La réponse de l'UNFPA a toujours été adaptée aux besoins des populations affectées, la priorité étant donnée aux populations les plus difficiles à atteindre



## SERVICES DE QUALITÉ

L'UNFPA a joué un rôle clé dans la fourniture de services de qualité aux femmes, aux filles et aux jeunes de la région en matière de santé sexuelle et procréative et de lutte contre la violence basée sur le genre

## COHÉRENCE



L'UNFPA devrait clarifier et assurer la cohérence de sa position concernant la collaboration avec les hommes et les garçons afin de mettre fin à la violence basée sur le genre dans le cadre de sa réponse à la crise syrienne

## LARGEMENT RENTABILISÉ



L'UNFPA a largement rentabilisé ses investissements dans le «hub» régional pour la Syrie, notamment dans la mobilisation des ressources, la représentation, la coordination et la gestion de données sur la violence basée sur le genre



## BON ET PAS SI BON

Dans le cadre de l'approche «Whole of Syria», la programmation et la coordination en matière de lutte contre la violence basée sur le genre ont été exceptionnellement bonnes ; cela fut moins le cas pour la santé et les droits sexuels et reproductifs



## LEADERSHIP JEUNESSE

L'UNFPA devrait renforcer le leadership des jeunes dans la programmation et la coordination de la réponse à la crise syrienne

### Bureau de l'évaluation de l'UNFPA

Marco Segone (Directeur), Hicham Daoudi (Gestionnaire d'évaluation)

### Équipe d'évaluation IMC Worldwide

Brian O'Callaghan (Gestionnaire de programme), Katie Tong (Chef d'équipe), Sinead Murray (Co-évaluatrice), Jeanne Ward (Co-évaluatrice)

### Copyright © UNFPA 2019, tous droits réservés.

L'analyse et les recommandations du présent rapport ne reflètent pas nécessairement les vues du Fonds des Nations Unies pour la Population. Ceci est une publication du Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA.

Toute demande de renseignements concernant l'évaluation doit être adressée à [evaluation.office@unfpa.org](mailto:evaluation.office@unfpa.org)

Lire le rapport complet à [www.unfpa.org/evaluation](http://www.unfpa.org/evaluation)

 @unfpa\_eval

 UNFPA Evaluation Office